

Image not found or type unknown



Calcul de la prime de vacances

Par **pascale**, le **24/08/2010** à **13:47**

Bonjour, je suis sous le régime de la convention synthec. je n'ai pas de 13^e mois et on ne me verse pas la prime de vacances, ni autre prime. Cette prime de 10 % est calculée sur la masse globale des indemnités de congés payés. Qu'est ce "la masse globale" ? est ce l'addition de tous les salaires bruts des salariés lorsqu'ils sont en congés ?

vous remerciant par avance,

cordialement